

# Uzès Exposition deuxième édition : César & Chabaud, deux artistes en liberté

La deuxième édition d'Uzès Exposition "César & Chabaud, deux artistes en liberté - Morceaux choisis" a lieu du 8 avril au 15 octobre 2023. Elle est cette année dédiée aux oeuvres de César et Chabaud, deux grands maîtres natifs du sud de la France.

Publié le 14 mars 2023



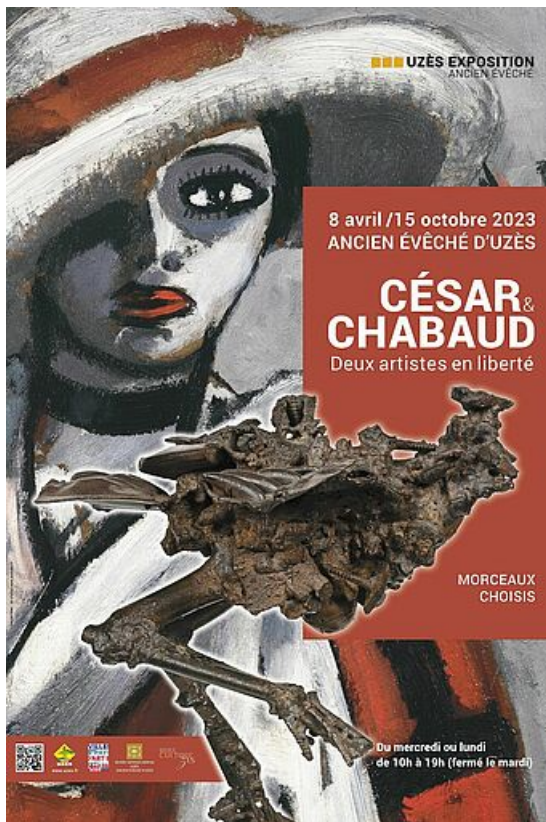
## Uzès Exposition II : César & Chabaud, deux artistes en liberté

Du 8 avril au 15 octobre 2023, Uzès vous invite à venir découvrir la deuxième édition d'Uzès Exposition, "**César & Chabaud, deux artistes en liberté - Morceaux choisis**" à l'**ancien évêché d'Uzès**. César et Auguste Chabaud sont donc mis à l'honneur dans cette deuxième édition. Elle rassemble plus de 70 œuvres, peintures et sculptures soigneusement sélectionnées, pour leur apport à l'histoire de l'art, parmi différentes collections privées. Marc Stammegna, commissaire de l'exposition, offre au grand public une rencontre entre deux artistes aux univers très différents qui sont des personnalités libres et incontournables et qui ont formé la chaîne de l'histoire de l'art créatrice.

**C'est dans le cadre exceptionnel de l'ancien palais de l'Évêché d'Uzès qui abrite le Musée Georges Borias, labellisé musée de France, qu'est organisée cette deuxième exposition d'envergure, « César & Chabaud, deux artistes en liberté - Morceaux Choisis ».**



La billetterie en ligne est ouverte >>> **Je réserve mon billet** <<<



Uzès Exposition II "César & Chabaud, deux artistes en liberté - Morceaux choisis" du 8 avril au 15 octobre 2023 - Uzès, ancien évêché

## > Auguste Chabaud

---

Auguste Chabaud était à la fois expressionniste et fauve, il s'agissait d'un peintre qui allait au-delà de la couleur. Ses œuvres frappent par leur rude austérité, tandis qu'à d'autres moments il fait exploser les couleurs. **C'est sur sa période fauve que l'exposition s'attardera, période qui reflète son gout prononcé pour la liberté.** Chabaud fut essentiellement déterminé à mettre en forme ses sensations : sa vision de la Belle-Epoque est parfaitement retranscrite dans ses œuvres qui mettent aussi en évidence l'originalité de cette période.

Un musée porte aujourd'hui son nom à Graveson (Bouches-du-Rhône), lieu où il passa de nombreux moments avec sa famille dans le « Mas Martin, une propriété qui appartenait à son grand-père paternel et dont sa famille hérita.

## > César

---

César réalisait des œuvres en employant aussi bien le fer, le bronze, le marbre sans oublier la mousse polyuréthane. **Des œuvres monumentales souvent influencées par Picasso et Duchamp que l'on retrouvera pour cette nouvelle édition d'Uzès Exposition.** César fera évoluer son art toute sa vie, utilisant toutes sortes de matériaux. À travers son travail, on entrevoit une détermination rapide où chaque geste est irréversible.

<https://www.uzes.fr/actualites/uzes-exposition-deuxieme-edition-cesar-chabaud-deux-artistes-en-liberte?>

Il est aujourd'hui connu et reconnu grâce au fameux César (statuette en bronze qui est une compression de motifs représentant des ornements de mobilier) qui est remis lors des « **César du cinéma** » chaque année.



### Informations pratiques

#### **Uzès Exposition II, ancien Évêché - César & Chabaud, deux artistes en liberté - Morceaux choisis**

Du 8 avril au 15 octobre 2023 - Ancien évêché d'Uzès - 1 place de l'Evêché, Uzès

**Ouverture** : du lundi au dimanche de 10h à 19h (fermeture le mardi)

**Tarifs** : 7€ (plein tarif) - 5€ (réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap) - 2 € (groupes scolaires) - Gratuit (moins de 18 ans).

**Billetterie** : sur place ou en ligne et auprès de l'Office de tourisme.

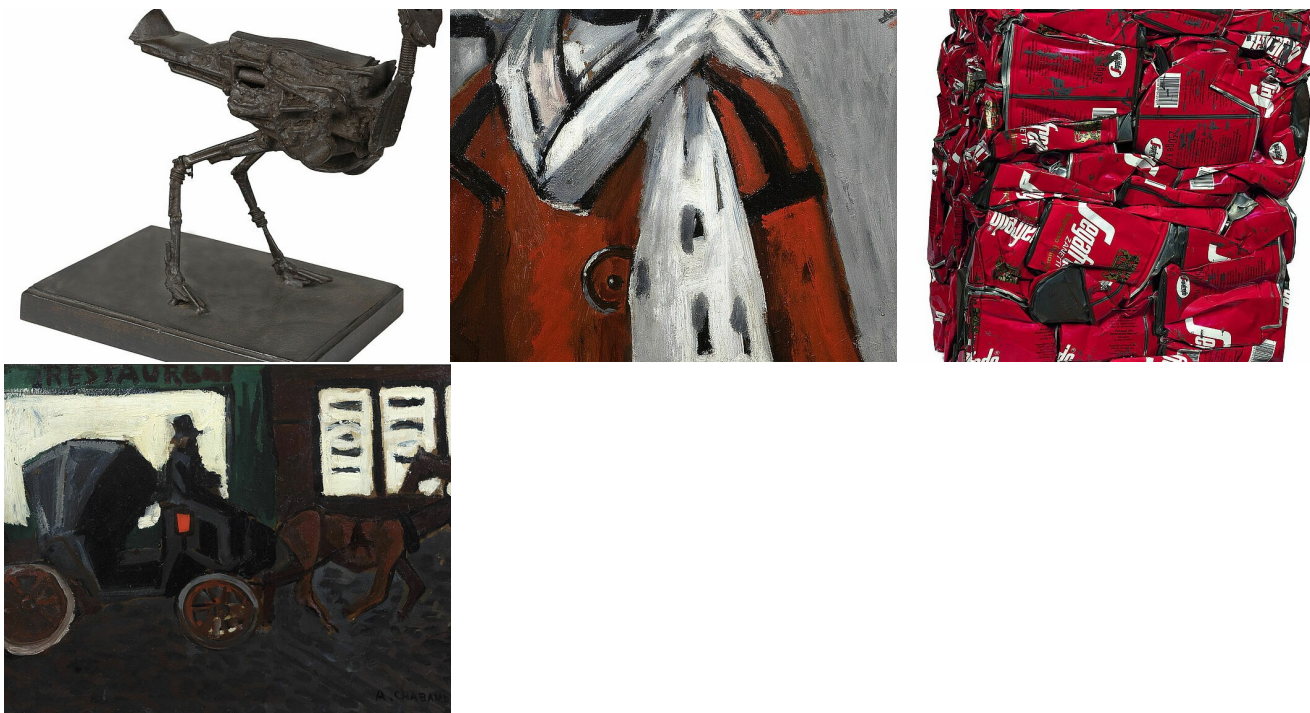


### Avantages et réductions

- **Pass Uzès Exposition** : 12€ sur place uniquement. Accédez en illimité à l'exposition du 8 avril au 15 octobre, nominatif et non cessible.

- **Pass duo - Uzès Exposition/Jardin médiéval d'Uzès** : 12€ sur place, en ligne, à l'office de tourisme et à l'accueil du Jardin médiéval. Droit pour une entrée couplée Uzès exposition, sur la durée de l'exposition, et le Jardin médiéval d'Uzès, sur le tarif plein.

- **Pass Essentiel Up** : 30€ (valable 48h), à l'Office de Tourisme (sur place et en ligne). Grâce au Pass Up Essentiel, accédez aux sites touristiques majeurs (dont l'exposition) de la destination au moyen d'un seul support et à un tarif privilégié.



## Visites commentées de l'exposition

Durant toute la durée de l'exposition (du 8 avril au 15 octobre) **le commissaire de l'exposition Marc Stammegna et la conservatrice du musée Georges Borias donneront, plusieurs visites commentées** pour présenter les œuvres et leur apport à l'art. Une parenthèse idéale pour en apprendre un peu plus sur chaque oeuvre et découvrir l'exposition autrement. Vous pourrez converser avec des amateurs d'art qui sauront répondre à toutes vos questions.

### > Visites commentées par le commissaire de l'exposition, Marc Stammegna :

---

- > Jeudi 20 avril à 18h **(je réserve)**
- > Jeudi 22 juin à 18h **(je réserve)**
- > Jeudi 3 août à 18h **(je réserve)**
- > Jeudi 24 août à 18h **(je réserve)**
- > jeudi 14 septembre à 18h **(je réserve)**
- > Jeudi 28 septembre à 18h **(je réserve)**

### > Visites commentées par la conservatrice du Musée Georges Borias, Brigitte Chimier :

---

- > Jeudi 4 mai à 18h **(je réserve)**
- > Jeudi 25 mai à 18h **(je réserve)**
- > Jeudi 29 juin à 18h **(je réserve)**

<https://www.uzes.fr/actualites/uzes-exposition-deuxieme-edition-cesar-chabaud-deux-artistes-en-liberte?>

- Jeudi 6 juillet à 18h (**je réserve**)
- Jeudi 17 août à 18h (**je réserve**)
- Jeudi 21 septembre à 18h (**je réserve**)



**Tarifs** : 10€ (plein tarif) - 8€ (réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap).

**Billetterie** : en ligne



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

#### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)